Penser périurbain.

purple

plate-forme européenne
des régions périurbaines

purple

Le réseau PURPLE est un véritable réseau paneuropéen. Il est ouvert à de nouveaux membres afin d'améliorer son socle de connaissance et d'améliorer sa capacité d'influence.

Davantage d'informations sur nos activités et l'adhésion au réseau sont accessibles sur notre site internet.

www.purple-eu.org **info@ purple-eu.org**

Valoriser le potentiel des régions périurbaines

La dimension périurbaine

Les zones périurbaines constituent la première interface avec les territoires ruraux pour 75% de citoyens européens vivant en milieu urbain. Ces zones sont de plus en plus valorisées pour leurs productions locales, leur potentiel économique, leurs ressources naturelles, leur diversité paysagère, leur riche héritage culturel ainsi que leur qualité de vie.

C'est le lieu de coexistence des caractéristiques urbaines et rurales.

Les zones périurbaines sont riches de ressources, multifonctionnelles et dynamiques. Elles constituent des territoires de croissance participant à la prospérité européenne.

Les zones périurbaines sont des laboratoires en matière d'utilisation multifonctionnelle du territoire et de cohérence des politiques publiques pour la coexcistence de l'urbain et du rural. Ce sont des zones attractives tant pour le logement que pour l'implantation d'entreprises, reconnues comme offrant un haut niveau de qualité de vie. Néanmoins, elles sont aussi très denses et subissent la pression exercée par l'étalement urbain, ainsi que la concurrence exercée sur l'utilisation des sols et des ressources.

Les zones périurbaines ont besoin d'un développement équilibré pour assurer leur durabilité à long terme.

Que fait PURPLE ?

Les membres du réseau travaillent à une meilleure prise de conscience et appréhension des zones périurbaines européennes dans leur complexité et leur spécificité – leurs caractéristiques, leurs atouts, et leur potentiel.

- Défendre la reconnaissance des zones périurbaines à travers l'Europe et dans le processus décisionnel européen.
- Agir comme plateforme pour l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre régions périurbaines, et promouvoir les relations et la fertilisation croisée avec les réseaux et les projets existants, ainsi que les initiatives transeuropéennes.

Nos domaines d'intérêt recouvrent:

- Le développement du potentiel économique des zones péri-urbaines.
- La viabilité à long-terme de la production agricole et horticole périurbaine, en adéquation avec la promotion des circuits courts et une production renforçant l'identité régionale.
- La gestion durable des territoires, préservant les paysages (incluant les forêts périurbaines et zones boisées), prenant en compte la biodiversité locale, et permettant à tous d'y accéder et de profiter également de leurs fonctions récréatives.
- L'amélioration de l'adaptation au changement climatique en zones périurbaines.
- La construction de partenariats avec les acteurs voisins des zones périurbaines, notamment les villes, à des fins de bénéfices mutuels.

Le fonctionnement du réseau

Un Bureau exécutif, composé d'élus issus des Régions membres de PURPLE, et une Assemblée générale, réunissant les représentants politiques de l'ensemble des Régions membres.

L'Assemblée générale se réunit deux fois par an à l'occasion d'une conférence à haut niveau du réseau, tenue dans l'une des régions membres ou à Bruxelles. Des informations complémentaires sur ces événements sont disponibles sur notre site internet.

Toutes les régions du réseau PURPLE s'impliquent activement dans le réseau. Un Groupe de Travail composé de chargés de missions et d'experts se rencontre régulièrement à Bruxelles pour échanger informations et expériences. Il y a également un Groupe de Lobbying, composé de chargés de mission basés à Bruxelles, qui se concentre sur les aspects de l'agenda politique européen présentant un intérêt pour PURPLE.

Un Secrétaire Général est responsable de la coordination administrative.

PURPLE a été créé en 2004 et rassemble des Régions à travers l'UE.

PURPLE s'intéresse à tous les aspects du développement durable périurbain, ainsi qu'à l'essor économique, environnemental et agricole de ces territoires.